

ORDRE DU BUREAU DE L'AMIRAUTÉ, 1819.¹

BUREAU DE L'AMIRAUTÉ,

le 3 juillet 1819.

MONSIEUR,

Le bureau de la marine a passé, le 21 avril dernier, avec MM. Usborne, Benson & Co., un contrat qui prendra fin le 25 mars 1821, par lequel ces derniers s'engagent à fournir des effets canadiens. Ce contrat porte que ni vergues ni beauprés coupés dans les colonies de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord ne seront livrés s'ils n'ont été abattus en vertu d'une licence émanant de l'inspecteur général des forêts de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord et, si nécessaire, sous la surveillance de ses officiers. Les bois devront être d'origine canadienne et provenir des régions en amont de Montréal. J'ai reçu l'ordre de mes lords commissaires de l'amirauté de vous demander de bien vouloir prier lord Bathurst de remettre les licences nécessaires à l'inspecteur général afin de permettre aux parties intéressées de remplir les conditions dudit contrat.

Je suis, monsieur,

Votre très humble serviteur,

J. W. CROKER.

H. GOULBURN, Ecr

ADMINISTRATION DU HAUT-CANADA

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, le 8 mars 1820.²

MONSIEUR,

Je dois vous faire savoir, à l'effet de renseigner l'honorable Conseil exécutif, que Son Excellence le lieutenant-gouverneur, major général commandant, a ce matin quitté le siège de ce gouvernement pour le Bas-Canada³ et qu'il faudra pourvoir à l'administration de la province pendant son absence.

J'ai l'honneur d'être,

etc.

(Signé) GEORGE HILLIER.

JOHN SMALL, écuyer,

Greffier du Conseil exécutif.

L'honorable lieutenant-colonel Smith a prêté le serment professionnel et administrera le gouvernement de la province pendant l'absence de Son Excellence le lieutenant-gouverneur.

¹ Q. 154, p. 6. Ce document a été choisi comme exemple du système d'administration adopté par le Gouvernement impérial.

² *Upper Canada, State Book G.*, pp. 87-88.

³ Il fut nommé administrateur de cette province en attendant que lord Dalhousie pût quitter la Nouvelle-Ecosse. Sir Peregrine Maitland reprit la charge du gouvernement du Haut-Canada le 30 juin 1820.